



DOSSIER D'INSCRIPTION

A retourner à l'établissement **avant le 15 mai**

LYCÉE François MARTY - 348 Chemin du Mas de Castanié – 12200 - MONTEILS

Toutes les rubriques précédées du signe **★** doivent être remplies **OBLIGATOIREMENT** et le plus **lisiblement possible**.

Identité de l'élève

★ **Code RNIE** (9 chiffres + 2 lettres) N° identifiant élève |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

★ **Nom :** _____

★ **Prénoms :** _____ (tous les prénoms de l'état civil)

★ **Né(e) le :** |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

★ **à :** _____

★ **n° Dépt :** |__| **Département :** _____

n° Portable personnel de l'élève : |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Adresse mail personnelle de l'élève _____ @ _____

Scolarité

★ **Classe :** _____

★ **Langue :** ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND AUTRE

Régime

★ **INTERNE** **1/2 PENSIONNAIRE** **EXTERNE**

Notez dans la case l'option envisagée (à confirmer à la rentrée)

Option ou Activité

Atelier / Equitation (préciser le niveau) / Football / Moto-enduro / Raid Multi Activités (canoë, escalade, bike & run, VTT)

Divers

★ |__| **Nbre d'enfants dans la famille** |__| **Nbre d'enfants à charge**

Etablissement connu

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Publicité (journaux, Internet ...) | <input type="checkbox"/> Etablissement d'origine |
| <input type="checkbox"/> Affichage | <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux |
| <input type="checkbox"/> Anciens élèves / Parents d'élèves | <input type="checkbox"/> Autres |

Voir ci-après la liste des documents à joindre au dossier

Responsable Légal

PÈRE MÈRE TUTEUR AUTRE

Toutes les rubriques précédées du signe ***** doivent être remplies
OBLIGATOIREMENT et le plus **lisiblement possible**.

	* Père / Tuteur / Autre	* Mère / Tutrice / Autre
* Nom- Prénom		
* Nom de jeune fille		
* Profession		
Salarié(e)	OUI NON	OUI NON
	Si différente	
* Adresse personnelle		
* CP et Commune		
*  Domicile		

Il est IMPÉRATIF de renseigner au moins un n° de portable et une adresse mail par famille

*  Portable		
* Adresse mail		

→ ***** **Situation familiale** Mariés Concubins/Pacsés Veuf(ve)
 Divorcés Séparés

Pour les parents divorcés ou séparés chez qui l'enfant réside-t-il ? Père Mère

→ ***** Régime de **Protection Sociale** Sécurité Sociale M.S.A.
 du parent ayant à charge l'élève Autre

→ ***** Responsable **Paiement Factures** Père Autre
 Mère

→ ***** **Envoi des Bulletins scolaires** Père Autre
 Mère

→ ***** Vous faites une **DEMANDE DE BOURSES** du **Ministère de l'Agriculture** NON
 si **OUI** OUI

Joindre le dossier complété et accompagné de toutes les pièces demandées

Ensemble des pièces à joindre pour l'Inscription

à retourner à l'établissement avant le **15 mai**

TOUT DOSSIER OU DOCUMENT DOIT ÊTRE DUMENT REMPLI, SIGNÉ ET RETOURNÉ AVEC LES PIÈCES DEMANDÉES
(à remplir le plus précisément et lisiblement possible, merci de ne pas agraffer les différents documents).

Un rendez-vous individuel avec un membre de la direction est OBLIGATOIRE avant l'inscription définitive.

Pour l'Inscription

Documents à remplir et à retourner

- **Dossier d'inscription** (renseignements)
- **Contrat Financier / Mandat de Prélèvement SEPA** (signature recto-verso)
- **Fiche Urgence / Consentement et Autorisation des soins** (signature recto-verso)
- **Un chèque «Frais de Dossier»** 35 €
libellé à l'ordre Lycée François Marty (directement encaissé)
- **Un chèque «Acompte d'inscription»**
libellé à l'ordre Lycée François Marty (encaissé début septembre)
L'acompte sera déduit de la facturation de scolarité et ne sera pas remboursé en cas de désistement.

Interne	160 €	}	<input type="checkbox"/>
1/2 Pensionnaire	80 €		
Externe	50 €		
- Pour les **élèves** inscrits en **Site d'Excellence Sportive** 400 €

Pièces à joindre au dossier d'Inscription

- 2 Photocopies** (lisibles) **Carte d'Identité valide couleurs** (recto-verso)
- 1 Photo d'Identité (récente) couleur** (inscrire le nom-prénom au dos)
- 1 Certificat de Scolarité** avec le **N° RNIE** de l'élève **obligatoire**
- 1 R.I.B.** (Relevé d'Identité Bancaire) au nom du **responsable légal**
Obligatoire pour la fiche Mandat de Prélèvement SEPA
- Photocopie** (lisible) du **Livret de Famille complet** (Parents, Enfants)
- Photocopie du Jugement de divorce** le cas échéant
- Photocopie de l'attestation de la CARTE VITALE** (Responsable légal + Enfants)
- Les Photocopies des Bulletins de Notes** en votre possession
(vous pourrez envoyer le bulletin du 3^{ème} trimestre avec l'avis d'orientation en fin d'année scolaire)

Les informations sur la rentrée vous seront transmises avec le **LIVRET DE RENTRÉE** que vous recevrez au début des vacances (date de rentrée, organisation, Carte jeune...)

CONSENTEMENT ET AUTORISATION DES SOINS



Année 2021-2022

OBLIGATOIRE

(demandée par les services médicaux)

Remplir ou cocher les différentes cases

Je/Nous, soussigné(s) M.

et/ou

Mme

en qualité de

Père

Mère

Autres

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Précisez

titulaire(s) de l'autorité parentale

Autorise

Autorisons

- ou/et
- ou/et
- Que des actes médicaux,
 - Qu'une intervention sous anesthésie,
 - Que des actes complémentaires,

jugés médicalement nécessaires par l'équipe médicale, soient réalisés

sur la personne de :

Nom Prénom

Né(e) le

Ne pas remplir la partie grisée

Hospitalisé(e) dans le service de

NB : la réalisation de ces actes peut être parfois réalisée en URGENCE dans un délai ne permettant pas de vous joindre.

Fait à

Le

Signature du (ou des) titulaire(s) de l'autorité parentale.

Comment compléter cette autorisation

Cas n° 1

Autorité parentale conjointe

→ La signature des deux parents obligatoire

Cas n° 2

Autorité parentale exercée par un seul parent

→ La signature de ce parent est seule requise

CONTRAT FINANCIER

OBLIGATOIRE



Veillez compléter les parties grisées

Année 2021-2022

ENTRE L'ASSOCIATION	Enseignement & Promotion Agricole de Montels LYCÉE François MARTY - 348 Chemin du Mas de Castanié - 12200 MONTEILS	
REPRESENTÉE PAR	Mme Carine GARDES, Directrice	
LES REPRESENTANTS LEGAUX	Monsieur	Madame
ADRESSE		
CODE POSTAL / VILLE		
L'ELEVE	NOM - Prénom de l'élève	
INSCRIT EN CLASSE DE	2de / 1ère / Terminale	
NATURE DU CONTRAT	En contrepartie de la dispense des cours donnés à l'élève et selon son statut, le(s) représentant(s) légal(aux) de celui-ci s'engage(nt) à régler la totalité des frais par prélèvement mensuel automatique le 10 de chaque mois du 10 octobre au 10 juin.	
FRAIS COMMUNS A CHAQUE ELEVE	Contribution Familles / Cotisations MSA / Photocopies	
FRAIS POUR LES 1/2 PENSIONNAIRES	Demi-pension	
FRAIS POUR LES INTERNES	Frais d'internat / Adhésion à l'ASC L'OUSTAL	
FRAIS OPTIONNELS	Assurance scolaire / Options : Atelier - Equitation - Moto (SS ou SES) Transport avec bus privé du Lycée / Hébergement week-end.	
FRAIS POUR 1 ^{ERE} INSCRIPTION	Pour une première rentrée dans l'établissement, des droits d'inscription de 35 € seront demandés avec le retour du dossier.	
VARIATION DES PRELEVEMENTS	Pour tous, les deux premiers prélèvements (10 octobre - 10 novembre) seront de : 200 € pour un interne / 120 € pour un 1/2 pensionnaire / 50 € pour un externe / 400 € pour les élèves inscrits en Site d'Excellence Sportive Les prélèvements restants seront calculés en fonction de la facture annuelle dès la notification d'attribution de bourses de la part du Ministère de l'Agriculture et du choix des options.	
MODALITES DE FACTURATION	Une facture annuelle unique sera éditée dans le courant du 1 ^{er} trimestre dès l'attribution de bourses. Eventuellement, selon le cas de chacun, une facture rectificative pourra être émise.	
ARRET DES PRELEVEMENTS	Dans le cas où les bourses suffisent à régler la totalité des frais, les prélèvements seront stoppés.	
REMBOURSEMENT	Le Lycée s'engage à régulariser le trop perçu à la fin de la scolarité si l'élève quitte l'établissement. Dans le cas où l'élève reste au sein de l'établissement, le trop perçu sera reporté sur l'année scolaire suivante.	
FRAIS POUR PRELEVEMENT REJETE	Si le prélèvement est refusé, le lycée se verra contraint de refacturer les frais bancaires supportés (10,50 € à l'heure actuelle) et de procéder à l'arrêt des prélèvements.	
DEPART ANTICIPE	Un mois commencé est un mois dû concernant la scolarité et les frais d'internat ou de demi-pension.	

Le contrat (renouvelable chaque année) engage le(s) signataire(s) aux règlements des factures émises par le Lycée.

A _____, le _____

Pour faire valoir ce que de droit.

Signature(s) du(des) Responsable(s) **OBLIGATOIRE**

Signature du
Chef d'Etablissement

Carine GARDES

